tat : deux d'entre eux produisent par attraction les mouvements vers la gauche et vers la droite ; les deux autres, les mouvements vers le bas et vers le haut ; enfin des ressorts antagonistes ramènent la baguette à la position du milieu. Il suffit donc d'envoyer le courant à un des électros pour faire donner à la baguette celui des battements qu'on voudra, et on emploie à cet effet un petit clavier à quatre touches placé sous la main du chef d'orchestre, qui les abaisse successivement avec les doigts de la main gauche.

M. Carpentier a construit aussi un *batteur de mesure* électrique disposé de la façon suivante : sur un tableau noir, on découpe dans l'épaisseur de la planchette superficielle un V (fig. 3) ; puis on dispose, au fond de chacune des rainures, une baguette, noire d'un côté, blanche de l'autre, et capable de tourner sur elle-même sous l'action d'un courant électrique. Les deux baguettes présentent alternativement au spectateur la face blanche et la face noire, et suivant le rythme voulu par le chef d'orchestre, qui presse le bouton de l'appareil. Il en résulte une illusion d'optique : la baguette blanche semble se mouvoir sur le cadre noir et bat la mesure. Le mouvement simultané de pivotage des deux baguettes se produit par un mécanisme fort simple dont le principal organe est un électro-aimant.

MESUREUR (Gustave), homme politique français, né à Marcq-en-Bareuil (Nord) le 2 avril 1846. Etabli à Paris comme dessinateur pour broderies, M. Mesureur fut élu conseiller municipal de Paris par le quartier Bonne-Nouvelle en 1881, et siégea parmi les partisans de l'autonomie communale. Il vota contre la proposition relative à l'établissement d'une garde nationale à Paris (5 novembre 1883), pour l'allocation d'une somme de 10.000 francs aux familles des mineurs d'Anzin (2 avril 1884), etc. Un rapport qu'il fit sur les noms des rues de Paris attira sur lui l'attention publique et fut diversement commenté dans la presse. Aux élections municipales du 4 mai 1884, le quartier Bonne-Nouvelle le réélut par 2.710 voix. Cette fois encore, il ne cessa de demander pour Paris l'entière direction de la police municipale, de l'Assistance publique, de l'enseignement, et, à la tête des services municipaux, un maire et des adjoints responsables. Une élection partielle législative ayant eu lieu en 1887, M. Mesureur posa sa candidature et fut élu. A la Chambre des députés, il a pris place sur les bancs de l'extrême gauche et voté constamment avec ce groupe.

* **MÉTA** préfixe. — Chim. Le préfixe *méta*, dans la composition des noms de dérivés benzéniques, se rapporte à la situation relative de deux radicaux ou groupements fonctionnels substitués à l'hydrogène. En attribuant à la benzine la formule hexagonale, il signifie que les deux atomes de carbone ayant subi la substitution sont séparés par un seul autre. V. BENZINE.

MÉTABENZDIOXYANTHRAQUINONE s. f. Chim. Corps jaune cristallisé dérivant de l'anthraquinone par oxydation et isomérique avec l'alizarine.

— **Encycl.** La *métabenzdioxyanthraquinone* $C^{14}H^8O^4$ s'extrait de l'anthraflavone. On la sépare de l'acide anthraflavique par la benzine, qui ne dissout que ce dernier. C'est un corps jaune, cristallisable ; elle est insoluble dans l'eau et le sulfure de carbone, soluble en jaune dans l'alcool, la benzine, l'éther, le chloroforme, l'acide acétique ; dans ces divers dissolvants elle cristallise en aiguilles jaunes anhydres ; elle se dissout en brun dans l'acide sulfurique concentré, en jaune foncé dans les alcalis. Dissoute dans l'eau de baryte bouillante, elle se dépose par refroidissement en cristaux rouges hydratés. Elle fond vers 292° et se volatilise presque sans se décomposer. Elle forme avec la chaux une laque insoluble, ne teint pas les mordants. La potasse fondue la transforme en isopurpurine. On connaît son dérivé diacétylé. On la considère comme une anthraquinone dihydroxylée, les deux hydroxyles étant partagés entre les deux groupes benziques.

* **MÉTABOLIQUE** adj. — Zool. Qui change de forme : *Certains infusoires ont le corps fortement* MÉTABOLIQUE. *Les englènes sont libres, nus, très* MÉTABOLIQUES. (De Lanessan.)

MÉTACHÈTE adj. (mé-ta-chè-te — du gr. *meta*, après ; *chaitê*, crin, aigrette.) Zool. Se dit des larves d'annélides polychètes chez lesquelles il existe de longues soies permanentes remplaçant les soies provisoires.

MÉTACROLÉINE s. f. (mé-ta-kro-lé-i-ne — préf. *meta* et rad. *acroléine*). Chim. Acroléine polymérisée. V. ALLYLE (*aldéhyde allylique* ou *acroléine*).

** **MÉTAGENÈSE** s. f. — **Encycl.** Zool. Ce mot, employé généralement comme synonyme de génération alternante, a une autre signification dans la langue d'une école de naturalistes modernes. Pour ceux-ci, la métagenèse est le mode de reproduction par division, par bourgeonnement, ou, si l'on aime mieux, la reproduction agame. Ainsi dans le développement d'un organisme multicellulaire ou formé de plusieurs individus, c'est-à-dire polyzoïque, une des unités constituantes (*mérides*), ayant atteint un certain degré de développement, groupe ses principaux tissus pour en former un bourgeon. Ce bourgeon, s'isolant de plus en plus du reste de l'organisme, finit par constituer un méride semblable à celui sur lequel il a pris naissance et peut même s'en détacher complètement pour vivre indépendant. C'est ce qu'on observe chez certains infusoires ciliés, chez certaines éponges, les hydres, divers vers turbellariés. Mais, dans le plus grand nombre de cas, le méride ainsi formé par métagenèse ne se sépare pas complètement du méride générateur. Produisant à son tour de nouveaux bourgeons, qui en produisent eux-mêmes d'autres, il devient ainsi le point de départ d'une colonie animale ou *cormus*. Dans cette métagenèse le méride produisant le premier bourgeon est dit *protoméride*. V. MÉRIDE.

MÉTAGÉNÉSIQUE adj. (mé-ta-jé-né-zi-ke — rad. *métagenèse*). Zool. qui se rapporte à la métagenèse : *L'accélération* MÉTAGÉNÉSIQUE *a porté sur ces individualités nouvelles comme sur les autres.* (Edmond Perrier.)

— **Encycl.** On entend par *accélération métagénésique* une plus grande rapidité dans la prolifération des éléments essentiels (mérides) d'un organisme composé, d'un animal du groupe des métazoaires. C'est ainsi que, lorsque la métagenèse, sous sa forme habituelle, suffit à développer des individus peu différenciés de certaines colonies animales, il faut que cette métagenèse s'accélère pour produire les associations plus complexes, telles que celles des siphonophores. Comme le fait remarquer M. Edmond Perrier dans ses vues si ingénieuses et si neuves sur les colonies animales, cette accélération métagénésique n'est pas une hypothèse, une vue théorique, « c'est l'expression pure et simple d'un ensemble de faits ». Sans entrer dans le détail des faits que le savant professeur prend comme appui de sa doctrine, signalons seulement l'intérêt et l'heureuse audace de ses déductions. Ainsi l'accélération métagénésique, que l'on observe déjà chez les échinodermes et chez des cœlentérés, suffit à expliquer la transformation des colonies linéaires, formées de métamères (v. ce mot), dont les annélides, puis les articulés nous présentent les types les plus simples, en animaux vertébrés. « En raison de cette accélération, des organes de même nature, qui dans le mode de formation normal des segments seraient nés loin les uns des autres, naissent dans un voisinage immédiat ; or, les tissus de même nature, maintenus au contact, se soudent les uns aux autres avec une extrême facilité ; il suit de là que des organes primitivement séparés dans chaque segment sont arrivés à former par leur ensemble des unités organiques jouissant, en vertu de l'indépendance primitive des éléments anatomiques, d'une certaine indépendance au sein de la colonie et se comportant comme des individualités d'un nouvel ordre. Tel est le corps de Wolf, tel est surtout le système nerveux... L'accélération métagénésique nous enseigne comment les phénomènes relativement simples de la production agame ont graduellement amené les phénomènes actuels de l'embryogénie ; elle nous indique la voie à suivre pour arriver à une connaissance intime de ces phénomènes ; elle nous apparaît, en outre, comme une cause sans cesse agissante de modification spontanée des organismes. »

* **MÉTALLOTHÉRAPIE** s. f. — **Encycl.** Méd. La métallothérapie, à laquelle on n'attribuait jusque-là qu'une efficacité relative et même imaginaire, a subi une véritable rénovation et est entrée désormais dans le domaine des sciences biologiques, grâce aux observations et aux expériences du docteur Burq. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir fondé la métallothérapie sur des bases scientifiques et de l'avoir fait accepter par la Société de biologie et les Académies, d'où le nom de *burquisme*, comme synonyme de métallothérapie. Dès 1848 Burq avait observé qu'une malade en état de somnambulisme, ayant à ouvrir la porte de sa chambre, s'en approcha avec précaution, s'isola la main avec son jupon, la porta avec crainte sur le bouton de la serrure, tourna ce bouton prestement et se frotta la main comme si elle avait touché un corps chaud ; or, ce bouton était en cuivre ; interrogée, elle répondit que « le contact du cuivre la brûlait comme du feu ». Les recherches de Burq sont parties de ce fait ; il fit alors une série d'expériences dans les services hospitaliers et particulièrement à la Salpêtrière dans le service de M. Charcot. Celui-ci communiqua les heureux résultats de la méthode de Burq à la Société de biologie, qui nomma une commission (1877) chargée de contrôler et de vérifier les faits. Le rapport conclut très favorablement aux découvertes de Burq, et la métallothérapie obtint droit de cité en médecine. Depuis, de nombreux cas de guérison de maladies nerveuses et même organiques sont venues confirmer l'efficacité de cette méthode, qui est entrée aujourd'hui dans la thérapeutique courante de ces maladies.

La métallothérapie se divise actuellement en métalloscopie et métallothérapie proprement dite. La *métalloscopie* constitue l'ensemble des procédés destinés à trouver à quel métal ou à quels métaux (en cas de polymétallisme) une personne est sensible. Ces procédés consistent à appliquer successivement sur un point déterminé de la peau les différents métaux et à observer les effets qu'ils produisent sur la sensibilité, sur la force musculaire et sur la température. Les instruments employés pour faire ces recherches sont l'esthésiomètre de Burq, le dynamomètre universel à main et un thermomètre hélicoïde ou circulaire dont la cuvette aplatie permet l'application à plat sur une certaine surface de la peau ; enfin les armatures métalliques, formées de disques minces de 3 centimètres de diamètre et munis d'ailettes pour le passage d'un lacet destiné à les fixer en tel nombre qu'on le désire. En cas d'*aptitudes métalliques dissimulées*, on peut recourir à l'injection sous-cutanée de sels métalliques ou faire intervenir l'hypnotisme, qui développe chez les sujets prédisposés une extraordinaire sensibilité. On choisit de préférence, pour l'application des armatures, la face externe de l'avant-bras. Avant l'expérience, on constate la force musculaire des deux côtés et on explore de même la sensibilité de contact et de douleur. On applique alors un bracelet d'armatures pendant cinq à vingt minutes et quand le métal est favorable, le malade éprouve d'abord des sensations subjectives (chaleur, fourmillements, lourdeur, froid ou douleur) qui peuvent aller jusqu'à produire des crises nerveuses ; puis on observe une augmentation de la force musculaire, un retour ou une diminution de la sensibilité, selon qu'il y avait anesthésie ou hyperesthésie au début.

La *thermo-métalloscopie* est surtout utile dans les cas d'aptitudes métalliques larvées ; elles donnent lieu à des plus-values thermométriques très appréciables, alors que l'esthésiométrie et la dynamométrie sont restées muettes.

L'interprétation scientifique de ces phénomènes qu'on avait d'abord fondée sur « l'expectant attention » est encore à trouver. On a proposé diverses théories : les théories électriques de Regnaud et de Vigouroux, la théorie des vibrations, enfin la théorie magnétique de Burq, qui confère au métal une action dynamique analogue à celle de l'aimant.

Quant aux procédés de traitement, ils sont de deux sortes : 1° la *métallothérapie externe*, c'est-à-dire l'application à la surface de la peau d'un métal approprié à l'idiosyncrasie du malade. Cette méthode seule a donné à Burq de nombreux succès dans les maladies nerveuses et contre les crampes des cholériques. Les applications se font ordinairement la nuit en changeant chaque soir le lieu de l'application. Les effets thérapeutiques sont quelquefois instantanés, d'autres fois ils se font attendre plusieurs semaines ou plusieurs mois. 2° La *métallothérapie interne*, consistant dans l'administration interne du même métal qui agit extérieurement. On l'emploie quand la première méthode est insuffisante ou ne peut être supportée. On prescrit les métaux en nature (poudre et feuilles minces), ou leurs sels et oxydes, à la dose de 1 milligramme, répétée et augmentée chaque jour. Enfin, dans certains cas on combine les deux procédés de traitement.

Dans ces dernières années, on s'est beaucoup occupé dans les analyses d'eaux minérales de relever les propriétés métalliques qu'elles possèdent et on a trouvé que beaucoup d'entre elles, par leur composition métallique, répondaient aux indications métallothérapiques. On cite en particulier les heureux effets de l'eau de Saint-Christau (cuivre) contre certains accidents de l'hystérie. D'un autre côté, il est acquis aujourd'hui que l'eau de mer contient de l'argent, et on explique ainsi l'action différente des bains de mer sur les différents sujets selon leurs aptitudes métalliques.

Outre les nombreuses maladies nerveuses auxquelles Burq appliquait sa méthode avec plus ou moins de succès, il généralisa son emploi à certains troubles généraux de nutrition et à certaines maladies épidémiques, particulièrement au choléra : il a même institué un traitement cuivrique, prophylactique et curatif, contre ce fléau : il y avait été conduit par la constatation d'une surprenante immunité dont bénéficiaient un nombre considérable d'ouvriers travaillant le cuivre ou ses alliages au milieu d'épidémies cholériques, et par les heureux effets des applications cuivriques contre les crampes si douloureuses du choléra. En réalité, Burq et ses disciples ont beaucoup exagéré l'importance et l'étendue de la métallothérapie : il est actuellement démontré que celle-ci n'est qu'une branche, qu'un procédé de l'esthésiogénie. Il faut en effet citer à côté des applications métalliques, comme produisant les mêmes effets, l'électricité statique, les courants galvaniques, les aimants, le diapason, les variations locales de température, le collodion, les sinapismes et les vésicatoires. Tous ces agents esthésiogènes reproduisent, avec plus ou moins d'intensité, les mêmes phénomènes que Burq attribuait exclusivement à la métallothérapie. « Tous ces agents électriques, magnétiques, mécaniques, thermiques et autres produisent dans l'organisme des modifications considérables de la sensibilité générale et spéciale, de la tonicité musculaire, etc. » Il est, pour le moment, impossible de pénétrer le mécanisme intime de l'action de ces divers esthésiogènes. « Peut-être qu'il s'agit là d'une de ces forces qui seraient intermédiaires à la lumière, à la chaleur, à l'électricité, et dont la théorie de l'unité des forces physiques permet de supposer l'existence. » (R. Vigouroux.) En tout cas, cette découverte des esthésiogènes, dont la métallothérapie de Burq a été vraiment le point de départ, a révélé des faits physiologiques très importants : le *transfert* et les oscillations qui ont servi de base à de nouvelles méthodes thérapeutiques (déplacement des paralysies, des contractures, etc.) ; elle a permis d'étendre considérablement une classe peu connue d'hémiplégies ou d'affections post-hémiplégiques facilement curables : c'est grâce à ces recherches que l'on doit la réintégration dans la pratique ordinaire de l'aimant, de la machine électrique et l'introduction du diapason ; enfin, c'est grâce à ces nouveaux moyens que le traitement de l'hystérie et d'autres névroses est devenu plus simple et plus efficace, les esthésiogènes et la métallothérapie agissant surtout chez les sujets hystériques et les névrosés de toute sorte.

* **MÉTALLURGIE** s. f. — **Encycl.** V. ÉLECTRO-MÉTALLURGIE et INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.

METAMER, ville de la Tunisie, au sud-est de la Régence, à 60 kilom. S.-E. de Gabès, sur une butte fortifiée. Les habitations, hautes de cinq à six étages, sont des grottes creusées dans le roc ; on y entre à l'aide d'échelles. Dans les environs, on observe d'autres excavations, mais souterraines ; on y pénètre par une sorte de puits ou fosse carrée ; dans le district, on trouve des menhirs et autres mégalithes.

MÉTAMÈRE s. m. (mé-ta-mè-re — du gr. *meta*, après ; *meros*, partie). Zool. Anneau du corps d'un animal annelé considéré comme individu : *Le corps est alors annelé et se divise en segments, zoonites ou* MÉTAMÈRES, *qui tous présentent, plus ou moins, la même organisation.* (Claus.)

— **Encycl.** Le terme de *métamère* a été créé par Hæckel, pour désigner chaque partie constitutive du corps d'un animal annelé ou articulé, chacun des anneaux ou segments d'un ver, d'un crustacé, d'un insecte. Déjà Dugès avait désigné chacun de ces anneaux sous le nom de *zoonite*, mais sans attacher à ce mot la même valeur que le savant allemand et beaucoup de naturalistes avec lui attachent au terme de *métamère*. Pour Hæckel, chaque métamère représente un individu, un élément distinct d'une série d'êtres unis en une chaîne continue, mais représentant chacun une unité morphologique. C'est ce que, dans sa théorie des colonies linéaires, M. E. Perrier appelle un *méride*.

Moquin-Tandon semble avoir, l'un des premiers, appelé l'attention sur cette organisation des annelés : la sangsue, dit-il, « est un animal composé d'un certain nombre d'animaux, comme un végétal est une réunion de plusieurs végétaux. » V. COLONIE.

Le meilleur argument en faveur de l'individualité des métamères nous est fourni par les *proglottis* ou anneaux des cestodes qui se séparent à *maturité* pour constituer chacun un individu distinct. Mais, comme le fait remarquer Claus, « à mesure que l'organisation se perfectionne, les segments sont plus étroitement unis les uns aux autres et dans une dépendance réciproque. Plus les métamères diffèrent dans leur forme, et plus, par conséquent, le rôle qu'ils jouent dans l'organisme varie d'importance, plus leur autonomie individuelle s'affaiblit, et plus ils revêtent les caractères d'un simple organe. »

Métaphysique considérée comme science (DE LA), par M. J.-E. Alaux (1879). Ce livre est un essai de défense de la métaphysique spiritualiste. Il se compose de deux parties traitant, la première, de la possibilité de la métaphysique, la seconde, de ce que peut et de ce que doit être la métaphysique.

La première partie comprend trois chapitres sous les titres suivants : 1° la science ; 2° les idées de raison ; 3° la valeur objective des idées de raison. M. Alaux commence par établir que l'expérience ne suffit pas à constituer la science, et que les mathématiques, les sciences physiques, les sciences naturelles, supposent des idées qui dépassent l'empirisme, des idées de raison, et, par conséquent, une métaphysique. Les sciences mathématiques n'ont rien d'expérimental ; ni leur objet, tout idéal ; ni leur méthode, toute déductive, fondée sur la nécessité d'affirmations qui n'ont d'autre garantie de leur certitude que leur nécessité même. Si les mathématiques supposent certaines idées *à priori* de l'esprit humain, la physique, dans la mesure où elle emploie le calcul, la physique mathématique suppose la vérité objective de ces idées *à priori*. Ce n'est pas tout : toute physique, même la moins spéculative, la plus expérimentale, affirme un double *à priori* : l'ordre et la loi. Enfin, les sciences naturelles supposent une classification naturelle, c'est-à-dire une hiérarchie naturelle d'espèces et de genres. L'empirisme ne peut être que nominaliste. Mais l'histoire naturelle est réaliste. Elle suppose une métaphysique réaliste.

La méthode des sciences physiques est la méthode expérimentale. Or, croit-on que l'expérience suffise, comme il le semble, à la méthode expérimentale ? Non, répond M. Alaux ; la méthode expérimentale consiste en une double opération : à observer d'abord, puis à induire. On n'observe qu'à la condition d'être conduit par une idée de raison à diriger sa vue quelque part. On n'induit que

sur la foi d'une idée de raison qui nous porte infiniment loin au-dessus de toute expérience possible. La physique cherche, par l'induction, la loi des phénomènes. Qu'est-ce que la loi ? L'invariable dans le variable. Les faits particuliers, changeants, soutiennent entre eux des rapports constants, fixes, invariables : ces rapports sont leurs lois. Est-ce que la pure expérience peut donner l'universel ?

Après avoir montré que la science suppose une métaphysique, M. Alaux passe à l'analyse des idées de raison, qui constituent l'objet de cette métaphysique. La pensée est jugement ou suite de jugements. Le jugement est l'acte de l'esprit qui affirme. Mais on affirme toujours une chose ou une autre. Pour juger, deux idées sont nécessaires ; juger, c'est donc rapporter une idée à une autre idée ; c'est la spécifier, c'est la classer. De là résulte qu'une idée en appelle une autre, car une seule idée ne peut constituer un jugement. M. Alaux est ainsi conduit à grouper deux à deux les idées primitives, et dans l'ordre suivant : — *Etre et non-être ; — absolu et relatif ; — substance et mode ; — cause et effet ; — nécessité et contingence ; — unité et multiplicité*. Chacun de ces concepts, selon l'auteur, embrasse tout, et ils nous sont nécessaires tous à la fois pour la moindre de nos idées, en sorte qu'on ne les peut séparer ; et ils se distinguent les uns des autres, en sorte qu'on ne les peut confondre. M. Alaux explique comment ces idées se dégagent des jugements particuliers. Elles sont constitutives d'une raison innée à elle-même. Mais l'expérience est nécessaire pour qu'elles se manifestent. En quelque manière, toute idée vient des sens ; d'autre part, il est vrai de dire, avec l'idéalisme, que nulle n'en vient.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, M. Alaux examine quelques essais contemporains de métaphysique : celui de Bordas-Demoulin, celui de Victor Cousin, celui de M. Ravaisson, celui de M. Vacherot. Puis, il s'applique à déterminer l'objet et la méthode de la métaphysique. Il définit la métaphysique « la science de la raison des choses dans son rapport avec l'homme ». La méthode de cette science ne peut être exclusivement rationnelle, comme l'est celle des mathématiques. Ainsi, la méthode de la métaphysique consiste dans une marche dialectique du fait à l'idée. La métaphysique n'est pas, comme semblaient le prétendre Spinoza et Hegel, la construction de l'inconnu ; elle est, pour M. Alaux, la reconstruction du connu.

MÉTAPLASMA s. m. (mé-ta-pla-sma — du gr. *meta*, après ; *plassein*, façonner). Bot. Nom donné par Behrens à une matière particulière contenue dans les cellules du tissu sécréteur des nectaires.

MÉTASPERMES s. f. pl. (mé-ta-spèr-me — du gr. *meta*, après ; *sperma*, semence). Bot. Grande division du règne végétal dans laquelle Strasburger renferme tous les végétaux phanérogames autres que les gymnospermes auxquelles il donne le nom d'archispermes. Selon ce botaniste, les archispermes seraient les végétaux primitifs, tandis que les métaspermes ne seraient venues qu'après.

MÉTATROQUE adj. (mé-ta-tro-ke — du gr. *meta*, après ; *trochos*, roue). Zool. Se dit des larves d'annélides polychètes, ne possédant de ceintures ciliées qu'à l'extrémité postérieure.

MÉTAZOAIRES s. m. pl. (mé-ta-zo-è-re — du gr. *meta*, après ; *zôon*, animal). Zool. Ensemble des êtres organisés représentant tous les embranchements du règne animal autres que les protozoaires.

— **Encycl.** Les *métazoaires*, par opposition aux protozoaires, renferment tous les animaux qui possèdent des organes cellulaires différenciés. « Cette distinction, dit Claus, n'est pas si nettement tranchée, puisque, d'après la théorie de la descendance, les métazoaires ont dû dériver des organismes unicellulaires. Comme point de départ génétique, on ne peut guère songer à l'organisme déjà hautement différencié des infusoires (ciliés), que l'on rapprochait si volontiers des turbellariés (rhabdocœles), et que l'on a même considérés comme les représentants des vers primitifs (archelminthes de E. Hæckel), d'où seraient provenus directement ou indirectement tous les autres phylums ; mais, on doit penser à bien plus juste titre à ces agrégations cellulaires des flagellates, dont la différenciation est bien moins avancée, et avec lesquels l'organisation des porifères présente de nombreux rapports. Il faut ajouter aussi que les cellules des colonies de flagellates proviennent par division répétée d'une seule cellule, par conséquent présentent dans leur développement des phénomènes que l'on peut comparer à la segmentation de l'œuf, si caractéristique chez les métazoaires. »

* **MÉTÉOROLOGIE** s. f. — **Encycl.** Les phénomènes du ressort de la *météorologie*, qui ont été étudiés depuis la publication du *Grand Dictionnaire*, sont l'objet d'articles spéciaux auxquels nous renvoyons le lecteur : AURORE BORÉALE, CYCLONE, ÉLECTRICITÉ ATMOSPHÉRIQUE, GRÊLE, HIVER, MAGNÉTISME TERRESTRE, NEIGE, ORAGE. Il est traité des observatoires météorologiques et de la création du Bureau central météorologique à l'article OBSERVATOIRE.

Les principaux appareils et instruments de météorologie : ACTINOMÈTRE, ANÉMOMÈTRE, BAROMÈTRE, HYGROMÈTRE, MAGNÉTOMÈTRE, THERMOMÈTRE, sont aussi traités dans des articles spéciaux.

MÉTHÉMOGLOBINE s. f. (mé-té-mo-glo-bi-ne — préf. *méta*, et *hémoglobine*). Chim. et Physiol. Matière colorante brunâtre, produit d'une altération chimique de l'hémoglobine, qui lui fait perdre presque entièrement sa capacité respiratoire.

Le chlorate de potasse, le ferricyanure de potassium et les nitrites ont la propriété de transformer l'hémoglobine dissoute en méthémoglobine : heureusement, l'hémoglobine des globules rouges résiste à cette action, et c'est ce qui explique l'innocuité relative de ces substances employées comme médicaments à certaines doses, car la méthémoglobine, n'absorbant pas l'oxygène de l'air, est impropre à la respiration.

MÉTHÉNYLE s. m. (mé-té-ni-le — rad. *méthane*). Chim. Radical hydrocarburé trivalent, dérivant du méthane par perte de trois atomes d'oxygène, CH'''. Le chloroforme est le trichlorure de méthényle.

MÉTHOXYLE s. m. (mé-to-ksi-le — rad. *méthane*, et *oxygène*). Chim. Radical univalent résultant de l'union du méthyle avec un atome d'oxygène (OCH^3).

* **MÉTHYLAL** s. m. (mé-ti-lal — rad. *méthyle*, et *aldéhyde*). Chim. et Physiol. Composé résultant de l'action oxydante du mélange de bioxyde de manganèse et d'acide sulfurique par l'alcool méthylique, et jouissant de propriétés hypnotiques. ‖ Syn. de DIMÉTHYLATE DE MÉTHYLÈNE.

— **Encycl.** Chim. Le *méthylal* $C^3H^8O^2$ ou

$$CH^2<{OCH^3 \atop OCH^3}$$

est un liquide rappelant par son odeur l'acide acétique, un peu soluble dans l'eau, plus soluble dans l'alcool et l'éther ; sa densité est 0,8551 ; il bout à 42°. Par oxydation, il se transforme en acide acétique. Il se produit, en même temps que le formiate de méthyle, quand on distille l'alcool méthylique mélangé de bioxyde de manganèse et d'acide sulfurique, c'est-à-dire dans les conditions analogues à celles où se produit l'acétal. On traite le produit de la distillation par la potasse caustique qui attaque le formiate sans altérer le méthylal.

— Thérap. Le méthylal jouit de propriétés hypnotiques qu'on a utilisées avec succès dans la période d'état des folies simples et dans les insomnies liées à la démence. Les doses nécessaires pour produire le sommeil varient entre 5 et 8 grammes. L'accoutumance est facilement combattue par une interruption de deux jours, qui rend au système nerveux toute sa sensibilité à l'action hypnotique du méthylal. Cette action, exclusivement somnifère, ne produit aucune dépression et ne nuit en rien à la nutrition. D'autre part, son innocuité, son facile maniement et son goût qui le fait accepter avec plaisir par les malades, lui ont acquis une place importante dans la thérapeutique de l'aliénation mentale.

* **MÉTHYLE** s. m. — *Chlorure de méthyle.* Chim. V. CHLORURE.

— Thérap. L'application du chlorure de méthyle à la thérapeutique date de 1884. On a utilisé le froid produit par l'évaporation de ce gaz liquéfié. Après avoir essayé des siphons d'eau de Seltz, qui se brisaient trop facilement, on emploie aujourd'hui des réservoirs métalliques un peu compliqués et coûteux, auxquels on a conservé le nom de *siphons*. Le *siphonage* (c'est le nom de l'opération), consiste à tourner une clef qui livre passage au chlorure de méthyle par une ouverture filiforme. La peau sur laquelle se dirige le jet se congèle, blanchit, devient dure et insensible ; mais l'action doit être de courte durée, sans quoi il y aurait escharre et gangrène des tissus. La peau reste, pendant quelques jours, le siège d'une vive rougeur et prend quelquefois une teinte plus ou moins brunâtre. Mais on retire de grands bénéfices de cette méthode dans les névralgies rebelles, spécialement la sciatique et la névralgie faciale qui résistent si souvent aux autres procédés de traitement. On a fait également disparaître des points de côté très douloureux et même inflammatoires ; enfin, on en a fait une application très heureuse pour l'ouverture analgésique des abcès, à l'aide d'une modification appelée *stypage*. En somme, ces pulvérisations méthyliques sont une des façons les plus sûres pour obtenir une complète anesthésie locale, et guérir les névralgies violentes ; bien faites, elles ne comportent aucun des inconvénients des autres procédés analgésiques.

METLILI, oasis et ville du Sahara algérien, sur l'oued Metlili, à 32 kilom. S. de Ghardaya, par 32° 14′ 30″ de lat. N. et 1° 31′ 30″ de long. E. ; 1.600 hab. La ville possède 17.000 palmiers ; elle est dominée de tous côtés par des falaises déchiquetées. L'oasis est peuplée de Mzabites et d'Arabes Chamba, qui élèvent des chèvres et des moutons.

* **MÈTRE** s. m. — En composition, le mot *mètre* signifie instrument de mesure : *ampèremètre*, *voltmètre*, *grisoumètre*, etc., signifient instruments pour mesurer les ampères, c'est-à-dire l'intensité des courants, les volts, c'est-à-dire les forces électro-motrices, la proportion de grisou dans l'air des mines, etc.

— **Encycl.** *Système métrique.* L'extension prise par le système métrique a, par suite de la convention de 1875, obligé de construire des étalons du mètre pour les divers Etats qui ont adhéré à la convention. Ces étalons, que l'on construit au Bureau international des poids et mesures, sont en platine iridié à 10 pour 100 d'iridium ; les uns ont 2 mètres de long, les autres 1 mètre. Les règles ont une section de forme singulière, calculée pour leur donner le maximum de résistance à la flexion sous le poids le plus petit possible. Ce ne sont pas des mètres à bouts, mais bien des mètres à traits ; c'est-à-dire que la longueur de l'étalon est fixée par des traits tracés à quelque distance des extrémités, et non par les extrémités mêmes de la règle, afin de pouvoir donner plus de précision aux comparaisons. Celles-ci se font en amenant les règles sous le microscope, et peuvent être faites à un *micron* près, c'est-à-dire au millième de millimètre.

Le prototype est le mètre en platine construit à la fin du siècle dernier pour l'établissement du système métrique et déposé aux Archives. C'est par cet étalon que l'on définit aujourd'hui le mètre, sans plus tenir à la définition théorique. Il était utile de faire cette convention, car si précise qu'ait été la mesure du méridien, il est certain qu'elle n'a pas donné un résultat absolument exact ; toute mesure comporte une erreur minima, et les meilleures mesures ne concordent jamais entre elles ; elles oscillent seulement entre des limites très restreintes. L'étalon des longueurs ne doit pas être soumis à ces fluctuations.

Metternich (MÉMOIRES, DOCUMENTS ET ÉCRITS DIVERS LAISSÉS PAR LE PRINCE DE), publiés par son fils le prince Richard de Metternich, classés et réunis par A. de Klinkowstroem (Paris, 1880-1884, 8 vol. in-8°). Cet important recueil de documents diplomatiques est divisé en trois grandes séries qui correspondent aux trois grandes périodes de la vie même de Metternich : de 1773 à 1815, c'est-à-dire de la naissance du chancelier au congrès de Vienne ; de 1816 à 1848, c'est-à-dire jusqu'au moment où Metternich se retire de la scène politique ; de 1848 à 1859, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Le célèbre homme d'Etat s'y montre plein de fatuité et de présomption. « L'erreur, dit-il, n'a jamais approché de mon esprit. » Et ailleurs : « Je me suis occupé pour mon plaisir de chimie et de géologie ; il est à supposer que j'aurais eu, comme professeur de ces facultés, non moins de bonheur peut-être que comme homme d'Etat. » Ainsi, il n'a pas eu, croyez-le bien, la vocation de la diplomatie : il se reconnaît propre à tout et universellement supérieur ; mais une fois entré dans la carrière : « Depuis ma première jeunesse, écrit-il sans sourciller, jusqu'à la trente-deuxième année d'un ministère laborieux, je n'ai pas vécu une heure pour moi ! » Le prince oublie les heures qu'il a données à ses amours, même durant le congrès de Vienne, au grand désespoir de Frédéric de Gentz, le chef de sa chancellerie intime.

Comme diplomate, Metternich affirme, dans ses *Mémoires*, qu'il ne s'est laissé guider au cours de sa brillante carrière que par les règles du « droit éternel ». C'est évidemment au nom du « droit éternel » que l'Autriche a démembré la Pologne, emprisonné au Spielberg le patriote Silvio Pellico, consenti à la confiscation de la Saxe, donné en 1809 l'archiduchesse Marie-Louise à ce même empereur qu'elle mit en 1815 au ban de l'Europe. En réalité, Metternich ne connut jamais d'autre droit éternel que la raison d'Etat dans sa lutte contre « l'épouvantable catastrophe sociale », c'est-à-dire contre la Révolution et ses conséquences. La Révolution, il ne l'a comprise à aucun moment de sa vie, et c'est pour cela que son œuvre ne lui a point survécu : gouverner, ce n'est pas opprimer ; c'est persuader les gouvernés et les rallier à ses idées ; c'est discerner dans les événements les changements durables et les simples agitations de surface. Il serait intéressant de comparer les idées de Metternich avec celle que se fait le prince de Bismarck de la civilisation moderne ; il y aurait là matière à plus d'un rapprochement utile, à plus d'une prévision pessimiste sur la durée de l'œuvre du chancelier allemand. Pour en revenir à l'homme d'Etat autrichien, on peut dire qu'il n'a vu que les passions des individus là où s'agitaient des opérations nationales, des besoins d'indépendance que les guerres de la Révolution et de l'Empire avaient provoqués en Europe, y compris l'Autriche. Chez Metternich, le diplomate, le négociateur est sans rival ; le politique est à cent coudées au-dessous de Richelieu, de Mazarin et de tant d'autres, qu'il tient pourtant en si piètre estime.

Metternich ne put jamais croire à la durée, non de la Révolution, mais des modifications sociales et politiques qu'elle avait réalisées. C'est pour cela qu'il ne jugea possible, en aucun moment, une paix durable avec Napoléon Ier, qui n'était pour lui qu'un révolutionnaire couronné, et qu'il ne chercha, en négociant, qu'un moyen de gagner du temps. Le mariage de Marie-Louise fut un simple expédient. Napoléon ne se laissa point prendre, il est vrai, aux protestations d'amitié que lui prodiguait le ministre d'Autriche ; mais, à la longue, le diplomate devait triompher du soldat. Les péripéties de ce duel gigantesque entre les deux politiques les plus éminents du début de ce siècle forment l'intérêt le plus considérable, le plus vif des *Mémoires* de Metternich.

* **METZ**, ville d'Alsace-Lorraine, chef-lieu du district de la Lorraine. — La population, qui était de 48.325 habitants civils en 1865, s'élevait à 54.072 habitants en 1885. Ce dernier chiffre comprend la garnison qui s'élève de 10.000 à 13.000 hommes selon l'estimation la plus modérée. Il y a donc à Metz, depuis l'occupation allemande, une diminution notable de l'élément indigène et elle ne pourra que s'accentuer à la suite des mesures vexatoires prises par les Allemands pour entraver les relations de l'Alsace-Lorraine et de la France. Les Alsaciens-Lorrains forment environ 46 pour 100 de la population de Metz. Cette ville est le siège d'une direction d'arrondissement, d'un tribunal de première instance (*landgericht*), du commandement de la 30e division militaire, d'une école de guerre (ancienne école française d'application) reconstituée en 1872. Depuis l'annexion, de nouveaux forts ont été ajoutés aux anciens et ont fait de Metz un camp retranché qui peut contenir une armée entière à l'abri du bombardement.

* **MEUBLE** s. m. — *Industrie du meuble.* La fabrication des meubles était, il y a quelques années encore, l'un des monopoles de l'industrie parisienne. En ce qui concerne le meuble de luxe principalement, il semblait qu'il ne pouvait être fait qu'à Paris. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui : la fabrication du meuble s'est en grande partie déplacée. Lyon, Bordeaux, Nantes, Marseille, Caen, Toulouse, etc., ont de nos jours d'importantes fabriques dont le personnel montre de l'habileté et du goût. Toutefois, Paris est resté le centre de cette industrie. On peut évaluer à près de 30.000 le nombre des ouvriers qu'occupe l'ameublement en France. Sur ce nombre plus de 17.000 travaillent à Paris, 2.000 dans le meuble de luxe, 15.000 dans le meuble courant. Parmi ces derniers il y a un grand nombre de petits patrons et de façonniers, qui travaillent chez eux.

Depuis une quinzaine d'années, la mode a amené une révolution dans l'ébénisterie ; le meuble plaqué a été en effet abandonné pour le meuble plein : on ne parle plus que de meubles Renaissance, Henri II ou François Ier en vieux chêne, noyer ou poirier ciré. Ce changement dans les goûts du public a été funeste à l'industrie parisienne qui n'a pas d'égale dans le plaqué. D'un autre côté, le style Renaissance, où la ligne droite et la colonnette dominent, admet l'emploi de la machine et du tour. Or, chez la majeure partie des fabricants parisiens l'outillage a fait peu de progrès, tandis que nos voisins les Belges et les Allemands ont au contraire adopté au moins les principales des machines à travailler le bois, ce qui leur permet de produire des meubles à un bon marché extraordinaire. D'autant plus que dans ces pays la main-d'œuvre est incontestablement moins chère qu'en France et surtout qu'à Paris. Dans cette dernière ville les ébénistes de luxe sont payés de 0 fr. 80 à 1 fr. 10 l'heure ; les ébénistes ordinaires, de 0 fr. 50 à 0 fr. 80 ; les menuisiers en meubles massifs, de 0 fr. 80 à 1 fr. 15 ; les sculpteurs sur bois, de 0 fr. 90 à 1 fr. 25, tandis que dans toute la Belgique les menuisiers gagnent de 0 fr. 25 à 0 fr. 45 par heure, et les sculpteurs sur bois de 0 fr. 50 à 0 fr. 60. A Cologne et dans les grandes villes de l'Allemagne, les ouvriers gagnent de 0 fr. 30 à 0 fr. 45, et les sculpteurs sur bois se payent comme en Belgique. En Italie les ouvriers sont encore moins payés que dans ces deux premiers pays. Dans ces conditions, il n'y a donc rien d'étonnant à ce que l'industrie du meuble courant soit en souffrance à Paris, et que même les marchands de meubles de cette ville s'approvisionnent près des fabricants étrangers. Il est difficile de prévoir ce qui remédiera à cet état de choses. Peut-être devra-t-on, à tout prix, imiter l'Amérique, qui a fait de la force motrice le principal élément du travail dans les ateliers d'ébénisterie. Dans ce pays tous les assemblages des bois sont exécutés à l'aide de machines-outils : raboteuses, perceuses, toupies horizontales et verticales, évidant les moulures droites ou cintrées, scies à débiter les bois, scies à ruban, etc., le tout mû par la vapeur. Au besoin on crée un outillage spécial pour un certain nombre de meubles du même modèle. En un mot, l'Amérique applique la puissance du capital et de l'outillage le plus perfectionné à la production du meuble, ce qui fait qu'elle peut le vendre au meilleur marché possible.

Si Paris a déchu au point de vue commercial du meuble courant, il reste toujours sans rival pour le meuble de luxe. Certes, les Allemands et les Belges produisent des objets riches, trop riches même en général, mais ils n'y mettent pas et ne peuvent y mettre cet ornement essentiellement français : le goût. Il ne faut pas toutefois se laisser éblouir par ce résultat, car commercialement le goût n'est une valeur qu'autant qu'on rencontre des acheteurs qui en ont au moins la notion, et celle-ci est trop souvent absente des transactions courantes, surtout de celles qui relèvent de l'exportation.

En attendant on s'efforce de former de bons ouvriers. Indépendamment des écoles municipales de dessin et de sculpture, la ville de Paris a ouvert en 1879 une école professionnelle de l'ameublement. En outre, un groupe de fabricants ont fondé depuis 1866, sous le titre de « Patronage des enfants de l'ébénisterie », une société qui organise des concours professionnels auxquels sont appelés chaque année tous les apprentis indistinctement.

* **MEUNIER** (Amédée-Victor), savant et publiciste français, né à Paris en 1817. — Sous le titre général de : *l'Avenir des espèces*, M. Victor Meunier a publié deux volumes intéressants : *les Animaux perfectibles* (1886, in-8°) et *les Singes domestiques* (même année, in-8°). Dans le premier, l'auteur nous montre que les animaux associés par l'homme à sa vie et à ses travaux, tels que le chien, le cheval, le bœuf, etc., sont doués d'une réelle perfectibilité dont il donne de curieux exemples. Selon lui, il nous reste à utiliser un certain nombre d'espèces que la domestication n'a pas encore touchées. De ce nombre seraient les singes, auxquels il a consacré son second volume. L'intelligence et l'adresse de ces animaux, jointes au dévouement que peut créer l'affectuosité héréditaire, en pourraient faire dans l'avenir des auxiliaires précieux pour l'homme. Malgré certaine apparence paradoxale, les résultats obtenus sur d'autres animaux permettent d'admettre les espérances de M. Meunier, et, en tout cas, il a su les exposer de la manière la plus attrayante. En 1877, M. Victor Meunier a réalisé aux portes de Paris un type nouveau d'association sous le nom de *Cercle populaire d'instruction et d'initiative de Choisy-le-Roi*. C'est lui qui, comme président-fondateur de ce cercle, donna la première impulsion à la souscription pour l'érection dans cette localité de la statue de Rouget de Lisle. Enfin, par des articles publiés dans « le Rappel » sur ce qu'il a appelé « l'Association de la dernière condutie », il a provoqué le mouvement dont sont nées les sociétés de la libre pensée. — Mme Victor Meunier, née à Brighton (Angleterre), a publié la traduction des premiers contes d'Edgar Poë : *le Chat noir*, *le Scarabée d'or*, etc., ainsi que des romans et nouvelles qui ont paru dans différents journaux.

** **MEUNIER** (Etienne-Stanislas), savant et géologue français, fils du précédent, né à Paris en 1843. — Aux ouvrages de ce savant et laborieux écrivain que nous avons déjà cités il faut ajouter les suivants : *les Causes actuelles en géologie et spécialement dans l'histoire des terrains stratifiés* (1879, in-8°); *Excursions géologiques à travers la France* (1880, in-8°); *la Planète que nous habitons* (1881, in-8°); *Premières notions de géologie*; *Les pierres et les terrains* (1881, in-12); *Histoire naturelle des pierres et des terrains* (1882, in-12); *Traité de paléontologie pratique*; *Gisement et description des animaux et des végétaux fossiles de France* (1884, in-16); *Essais de reproduction artificielle de quelques aluminates* (1887, in-8°). — Mme Stanislas Meunier (E. Levallois), née à Metz en 1852, a publié plusieurs volumes de vulgarisation scientifique destinés aux enfants, parmi lesquels nous citerons : *l'Ecorce terrestre* (1880, in-8°); *le Monde végétal* (1881, in-8°); *le Monde animal* (1882, in-8°); *le Monde minéral* (1883, in-8°).

MEUNIER (Lucien-Victor), publiciste français, frère du précédent, né à Montfermeil (Seine-et-Oise) le 2 août 1857. Il appartient à la presse républicaine française depuis 1881. Il a collaboré successivement à la « Politique d'action », au « Petit populaire illustré », au « Beaumarchais », à la « Bataille » et au « Cri du Peuple »; depuis 1885 il est attaché au « Rappel » en qualité de rédacteur parlementaire. On lui doit cinq volumes de nouvelles : *Chair à plaisir* (1881); *Miettes d'amour* (1882); *Baisers tristes* (1882); *les Clameurs du pavé* (1884); *Plaisirs en deuil* (1886); et une brochure d'actualité : *la Prochaine campagne de Belgique* (1887). Il a fait représenter deux drames : sur le théâtre des Bouffes-du-Nord, *Marat* (1883), et sur le théâtre de Belleville, *le P'tit père Vicoud* (1887).

— René-Victor Meunier, frère du précédent, peintre, écrivain et voyageur, né à Paris en 1847, a collaboré à la « Politique d'action » et au « Rappel », dans lesquels il a publié des articles de critique d'art et des relations de voyages; il a figuré avec honneur à diverses expositions. On lui doit : *la Guerre autour de Paris* (1878, in-18), et un roman : *Miracle* (1889, in-18).

* **MEURICE** (François-Paul), auteur dramatique, romancier et publiciste français, né à Paris en 1820. — Deux voies commerciales de la Vera-Cruz, par Jalapa, Perote et Puebla, à Mexico, et de là plus loin à Toluca, et celle de la Vera-Cruz à Cordova, Orizaba et Acalzingo, sur les hauts plateaux, il n'existe pas, à proprement parler, de routes au Mexique. Par contre, les chemins de fer ont pris un grand développement : en 1888, 75.000 kilom. de chemins de fer étaient en exploitation. La longueur des lignes télégraphiques était en 1884 de 31.361 kilom. Les fleuves ne sont pas navigables, en général; quelques-uns seulement le sont sur une certaine étendue. Les recettes de l'Etat s'élevaient en 1888-1889, à 37.700.000 dollars; les dépenses à 36.537.239; la dette, tant extérieure qu'intérieure, était de 144 millions 53.785 dollars.

L'armée se compose d'une trentaine de mille hommes, mais il est douteux que l'effectif réel à mettre en ligne atteigne un chiffre aussi élevé. La marine se compose de 5 canonnières destinées à la défense des côtes.

— *Histoire*. La proclamation de Porfirio Diaz comme président de la République (avril 1877) ne mit point complétement fin à la guerre civile. Lerdo de Tejada, soutenu par le général Escobedo, se fortifia sur la frontière du Texas et contesta au président réélu le droit de diriger les affaires publiques. Le général Negrete passa lui aussi à l'insurrection, et durant toute l'année 1878 les troubles continuèrent. Au mois de juillet 1880, la première magistrature de l'Etat fut donnée à une grande majorité au général Manuel Gonzalez, qui forma un cabinet où entra son prédécesseur avec le portefeuille des Travaux publics. Installé le 1er décembre 1880, il fut remplacé, le 1er décembre 1884, par Porfirio Diaz lui-même. Cette élection produisit une impression excellente, car Porfirio Diaz, dont la première administration avait été extrêmement droite, avait donné un rare exemple de désintéressement en refusant de se laisser porter une seconde fois à la magistrature suprême à l'expiration de son mandat. A peine réélu, il s'occupa activement d'améliorer la situation financière de la République et rendit un décret relatif à la conversion de la dette. En 1886, il eut à réprimer une révolte importante de l'Etat de Tamaulipas et à négocier avec les Etats-Unis au sujet de l'arrestation à Mexico d'un journaliste, nommé Cutting. L'année suivante, il fit vote par la Chambre des députés et le Sénat une réforme constitutionnelle rendant rééligibles le président de la République et les gouverneurs des Etats; aussi, le 1er juillet 1888, Porfirio Diaz était-il élu pour la troisième fois président de la République. Il avait, peu de temps auparavant, mené à bien des négociations avec le Guatemala, à la suite de pertes subies par des commerçants du territoire mexicain de San-Benito.

— Bibliogr. Payno, *Historia de Mexico* (Mexico, 1871); Kendall, *Mexico under Maximilian* (Londres, 1872); Niox, *Expédition du Mexique : Récit politique et militaire* (Paris, 1874); Ernest van Bruyssel, *les Etats-Unis mexicains* (1880); Dupuis de Saint-Aubiré, *le Mexique aujourd'hui* (1881); T.-M. Brocklehurst, *Mexico to-day* (Londres, 1883); Fred.-A. Ober, *Travels in Mexico* (Boston, 1883); J.-J. Aubertin, *A flight to Mexico*.

* **MEYER** (Jean-George), peintre allemand, né à Brême le 28 octobre 1813. — Il est mort dans la même ville le 4 décembre 1886.

MEYER (George-Hermann de), anatomiste et physiologiste allemand, né à Francfort-sur-le-Mein le 16 août 1815. Après avoir pratiqué la médecine dans sa ville natale, il se fit recevoir privatdocent à Tubingue en 1840, devint prosecteur à Zurich en 1844 et, plus tard, professeur d'anatomie et directeur de l'institut d'anatomie de cette ville. Parmi ses travaux, ses études sur la structure des os et sur la statique et la mécanique du corps de l'homme méritent d'être particulièrement signalées. Outre de nombreux articles séparés, on lui doit : *Traité d'anatomie* (Leipzig, 1856); *Sur les organes des sens* (Berlin, 1860); *l'Origine de nos mouvements* (Berlin, 1868); *Formation de la voix et du langage* (Berlin, 1871); *la Statique et la mécanique du squelette humain* (Leipzig, 1873); *l'Homme comme organisme vivant* (Stuttgart, 1877); *Nos instruments de langage et leur emploi pour la formation des sons articulés* (Leipzig, 1880), ouvrage traduit en français en 1885; *Etudes sur le mécanisme du pied* (Iéna, 1883-1886, 2 brochures); enfin, une *Etude sur la forme correcte des chaussures*, qui a été le point de départ d'une réforme de la chaussure.

* **MEYER** (Léopold de), pianiste autrichien, né à Bade, près Vienne, le 20 décembre 1816. — Il est mort à Dresde le 6 mars 1883.

MEYER (Conrad-Ferdinand), romancier et poète suisse, né à Zurich le 12 octobre 1825. Il étudia le droit à Zurich, visita la France, l'Italie, l'Allemagne et se fixa à Kirchberg, près de Zurich. Ayant débuté assez tard, il se distingua dès ses premières œuvres par la perfection de la forme et la maturité du talent. Nous citerons de lui : *Huttens Todtenklage* (1871); *les Derniers Jours de Hutten* (1872), poème qui fit connaître au loin le nom du poète; un roman historique : *Jurg Jénatsch* (1878); *le Saint*, nouvelle (1880); *les Souffrances d'un enfant*, *les Noces du moine*, *l'Amulette*, nouvelle dont l'action se passe à Paris, au temps de la Saint-Barthélémy; *Plaute dans le couvent de nonnes* (1882); *le Page de Gustave-Adolphe* (1883); *Poésies*; etc.

MEYER (Jules-Lothaire), chimiste allemand, né à Varel (Oldenbourg) le 19 août 1830. Il étudia d'abord la médecine, puis la physique et la chimie; en 1859, il prit la direction du laboratoire de chimie à l'institut de physiologie de l'université de Breslau et devint ensuite professeur de chimie à Carlsruhe en 1868, à Tubingue en 1876 et à Gottingue en 1885. Parmi ses nombreux travaux, nous citerons : *les Gaz du sang* (Gœttingue, 1857); *De sanguine oxydo carbonico infecto* (Breslau, 1858); *les Théories de la chimie moderne* (Breslau, 1864), ouvrage remarquable dont il a été fait une traduction française; *les Poids atomiques des éléments, nouvellement calculés daprès les chiffres originaux*. Il a reconnu, l'un des premiers, que l'absorption de l'oxygène dans la respiration n'est pas un simple phénomène de dissolution, mais est produite par l'affinité de l'hémoglobine pour ce gaz et, de plus, que l'hémoglobine ayant absorbé de l'oxyde de carbone devient incapable de se combiner à l'oxygène.

MEYER (Rodolphe-Hermann), économiste et écrivain allemand, né dans la province de Brandebourg, le 10 décembre 1839. Rédacteur de la « Revue de Berlin » depuis 1870, il prit part aux congrès des agriculteurs allemands et des socialistes de la chaire, se déclara opposé au Kulturkampf et aux mesures prises par M. de Bismarck contre les socialistes, dont il fréquentait les chefs, et plus tard (1876) se ligua avec l'opposition conservatrice contre le chancelier. Il fut alors condamné pour offenses au prince de Bismarck et aux ministres Camphausen et Falk à dix-huit mois d'emprisonnement. Il s'enfuit à l'étranger, voyagea en France, en Angleterre, en Amérique (1879-1881), poursuivant ses études d'économie politique. On lui doit les ouvrages suivants : *la Lutte émancipatrice du quatrième ordre* (Berlin, 1872 et 1874, 2 vol.); *les Banques allemandes*, travail de statistique (1872-1875); *les Fondateurs politiques et la corruption en Allemagne*, ouvrage considéré comme offensant pour les hommes d'Etat de l'Allemagne (Leipzig, 1877); *les Causes de la concurrence américaine* (Berlin, 1883). M. Meyer a collaboré à la Gazette des chemins de fer », à la « Germania » de Berlin, à la « Patrie » de Vienne.

* **MEYER** (Paul), archéologue et littérateur français, né à Paris le 17 janvier 1840. — Tout en restant professeur de langues romanes à l'Ecole des chartes, M. Meyer est devenu directeur de cet établissement. En octobre 1883, l'Académie des Inscriptions lui décerna le prix biennal de 20.000 francs pour l'ensemble de ses travaux sur les langues romanes du Midi au moyen âge, et, en novembre de la même année, il était élu membre de l'Académie qui venait de le couronner. Outre les ouvrages que nous avons déjà cités, on doit à M. Meyer les savantes éditions des manuscrits dont les titres suivent : *le Débat des héraults d'armes et d'Angleterre* (1877, in-8°); *la Prise de Damiette en 1219*, relation inédite en provençal (1878, in-8°); *la Chanson de la croisade contre les Albigeois*, traduction (tome II, 1879, in-8°), le tome I est paru en 1875; *Daurel et Beton, chanson de geste provençale* (1881, in-8°); *Raoul de Cambrai, chanson de geste*, en collaboration avec M. A. Longnon (1882, in-8°).

MEYER (Arthur), journaliste français, né au Havre en 1846. Il débuta très jeune dans le journalisme comme directeur de la « Revue de Paris », qu'il avait achetée pour une somme minime et qui allait cesser de mourir sous sa direction, puis il entra au « Gaulois », que venaient de fonder MM. Henry de Pène et Ed. Tarbé, pour faire concurrence au « Figaro ». Ce journal « Gaulois » ayant été dissous par M. de Pène, qui, alors fonda le « Paris-Journal », M. Arthur Meyer l'y suivit et y fit ce qu'on appelait les Echos de Paris, spécialité dans laquelle il montra les meilleures aptitudes du reporter, alors à son aurore. Ses indiscrétions, le ton caustique de ses petits entrefilets lui attirèrent quelques affaires, entre autres un duel avec M. J. Clarie des Perrières. Mais M. Arthur Meyer ne se trouvait pas assez libre chez les autres et désirait avoir une feuille à lui; le « Gaulois », entre les mains de ses derniers propriétaires allait périclitant, il l'acheta, de compagnie avec un banquier, M. Werbrouck, et en fit le journal officiel du prince impérial dont les bonapartistes espéraient alors le prompt retour en France. La mort du prince, en 1879, ayant mis à néant ces espérances, M. A. Meyer voulut faire incliner le journal du côté de la légitimité, tandis que son associé tendait à se rallier au centre gauche républicain; de là une scission qui obligea M. A. Meyer à quitter le « Gaulois »; il acheta le « Paris-Journal », qui se trouvait à vendre, puis « le Gaulois », que son ancien associé ne pouvait mais pas faire vivre; à ces deux feuilles il adjoignit le « Clairon », également dédaigné des lecteurs, et de la réunion de ces trois journaux forma un nouveau « Gaulois », qui a prospéré. Il en fit un des principaux organes de la presse conservatrice et trouva pour le faire vivre diverses combinaisons financières assez ingénieuses. Depuis, il s'est lancé à corps perdu dans la campagne boulangiste en faveur du général. De ses nombreux duels un seul mérite une mention particulière, celui qu'il eut, en avril 1886, avec M. Drumont, l'auteur de *la France juive*; nous en avons rendu compte. V. Drumont-Meyer (duel).

* **MEYERHEIM** (Frédéric-Edouard), peintre allemand, né à Dantzig le 8 janvier 1808. — Il est mort à Berlin le 18 janvier 1879. Le musée national de Berlin possède un des tableaux qui ont valu à M. Meyerheim ses premiers succès : *Une fête des paysans de Westphalie en l'honneur du roi des tireurs*. Meyerheim réussit surtout à représenter les enfants jouant naïvement entre eux et avec les animaux domestiques. Il est le fondateur d'une école de peintres de genre qui constitue plus tard la gloire et qui soit encore maintenant l'honneur de cette branche de peinture en Allemagne. Les dernières années de ce peintre furent troublées par une maladie mentale qui le quitta d'abord aux jours avant sa mort, mais qui le reprit et le mena au tombeau. — Ses deux fils, Paul et François, sont des peintres de haute réputation, surtout Paul, qui excelle comme peintre animalier.

MEYET, MAÏD ou **MEHET**, ville maritime de la côte des Somâlis, sur le golfe d'Aden, à 220 kilom. N.-E. de Berbera et à 320 kilom. S.-E. d'Aden, par 11° 13' de lat. N. et 44° 55' 21" de long. E.; 6.000 hab. Cette ville, dominée par de hautes collines, exporte une grande quantité d'ébène blanc, de longues poutrelles et de très belles gommes.

MEZCAL s. m. (més-kal — m. mexicain). Eau-de-vie du Mexique, extraite par distillation de la sève de l'agave ou maguey sauvage (*agave sylvestris*). L'usage du mezcal est très répandu au Mexique, surtout parmi les Indiens, et sa fabrication constitue une industrie importante.

MEZGER (Jean-George), médecin hollandais, né à Amsterdam le 23 août 1839. Il se fit recevoir agrégé à Leyde (1863), fut pendant plusieurs années aide-médecin à la clinique de l'université d'Amsterdam et réussit à guérir diverses formes de paralysie par le massage. Dès lors il s'occupa d'une façon scientifique de cette méthode de traitement, qui jusque-là avait été abandonnée à des empiriques, et les cures qu'il opéra lui valurent bientôt une grande renommée. M. Mezger, dont la méthode de massage est connue et appréciée dans le monde entier, n'a que peu écrit; mais il a formé beaucoup d'élèves.

* **MÉZIÈRES** (Alfred-Jean-François), littérateur et homme politique français, né à Réhon (Moselle) le 19 novembre 1828. — Le 1 août 1881, il fut élu député de l'arrondissement de Briey. Ses débuts comme orateur parlementaire furent très remarqués, et c'est avec un talent sérieux que, le 22 mai 1882, il défendit les arguments de l'évêque d'Angers, M. Freppel, et de M. de Mun contre la loi sur l'enseignement secondaire spécial. Il se prononça contre les mesures d'exception proposées à l'égard des prétendants (1883) et contre le service militaire intégral (1884-1885). Aux élections générales de 1885, il fut élu député de Meurthe-et-Moselle comme candidat républicain modéré. Il a publié depuis les ouvrages déjà cités : *En France*, XVIIIe et XIXe *siècles* (1883); *Hors de France*, *Italie*, *Espagne*, *Angleterre*, *Grèce moderne* (1883). Le 9 août 1877, il a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

MFINI, rivière de l'Etat indépendant du Congo, bassin du Kassaï. Elle sort de la partie méridionale du lac Léopold II, au confluent de la grande rivière Ikatta, Likenji ou Loukata, gardé constamment la direction du N.-E. au S.-O., en se partageant, à 300 kilom. en deux branches, et se jette dans le Kassaï par environ 3° de lat. S. et 14° 50' de long. E. La Mfini, découverte par Stanley en 1882, a une largeur de 400 à 500 mètres; ses rives sont en grande partie hérissées de joncs inaccessibles; elle roule une eau brunâtre comme du café, et est navigable sur un espace de 350 kilom., y compris le lac Léopold II.

MFOUA, nom indigène de Brazaville.

* **MIALHE** (Louis), pharmacien français, né à Villefranche (Tarn) en 1807. — Il est mort à Paris le 5 novembre 1886. Son dernier ouvrage porte le titre de : *Recherches sur la digestion*, *l'assimilation et l'oxydation organique ou alitale* (1878, in-8°).

MIAO-TAO ou **MEÏ-CHAN**, groupe d'îles à l'entrée du détroit de Pé-Tchi-Li dans la mer Jaune, entre la presqu'île de Chan-Toung et celle de Liao-Toung, par 37° 58' de lat. N. et 118° 18' de long. E. Il comprend une quinzaine d'îles, dont la plus grande est Tchang-Chan-Tao. Toutes ces îles, qui se rattachent à la presqu'île de Liao-Toung par des hauts-fonds, représentent un isthme immergé; leurs sommets forment une élévation de 175 mètres, 145 mètres et 185 mètres. Le chenal de Liao-Ti-Chan, au nord du groupe, a une largeur de 41 kilom. Le détroit de Miao-Tao, au sud du groupe, est le plus fréquenté, mais le moins dangereux est le chenal de Tchang-Chan. Les habitants de cet archipel se montrent bienveillants à l'égard des étrangers. Un phare de 6e kilom. en mer, est érigé sur l'île de Houki.

MIAO-TZÉ, MIAO-TSÉ ou **MIAO-SENG**, peuple semi-indépendant du sud de la Chine, dispersé en tronçons ou tribus, que les Chinois ont longtemps désigné sous l'appellation de *Man-tzu* (Barbares du Sud). Ce peuple, mentionné par Confucius six siècles avant notre ère, occupait anciennement les plaines et les vallées du bassin méridional du Yang-Tsé-Kiang qui représentent les lacs Toung-Ting et Po-Yang. Plus petit, mais plus vigoureux que le Chinois, il se rattache à un autre type ethnologique, peut-être aux Siamois ou aux Mois de l'Annam. Son teint brun, point jaune, mais foncé, et ses yeux sont droits. Refoulé de toutes parts, poursuivi, parfois massacré par les colons ou les soldats chinois, il a pris position sur la chaîne des Nan-Chan, entre le 104e et le 108e degré de long. E. On trouve ses clans disséminés à l'est du Yunnan, à l'ouest et au sud du Kouéï-Tcheou, au nord du Kouang-Si, au sud du Hounan et au nord-ouest du Kouang-Toung. Réduits à la défensive, ces montagnards ne sont point tous parvenus à un égal degré de civilisation; quelques tribus ont rétrogradé jusqu'à l'état barbare et vivent de brigandage; quelques-unes se laissent envahir par l'élément chinois, et de leurs rangs sont sortis plusieurs mandarins. Mais le plus grand nombre des groupes épars de ce peuple s'adonnent à la culture des céréales et à l'élevage de beaux troupeaux. Les Miao-Tzé exercent avec dextérité l'art du tisserand. Une prudence chèrement acquise leur a fait placer sur les sommets des montagnes leurs villages fortifiés; il choisissent même pour demeure des grottes ou des fissures de rochers. L'ivrognerie et les haines héréditaires sont leurs vices dominants. En revanche ils ont un profond sentiment de l'équité naturelle. Les Miao-Tzé possèdent un idiome propre, comprenant plusieurs dialectes. Ils n'ont d'autre gouvernement que leurs coutumes et l'autorité de leurs chefs.

MIASTOR s. m. (mi-a-stor). Zool. Genre d'insectes diptères némocères, famille des Gallicoles ou Cécidomyies, à ailes très ciliées, peu nervulées, à grands balanciers.

— **Encycl.** Les *miastors* sont de petites cécidomyies habitant l'Europe et qui n'offriraient pas grand intérêt si leurs larves ne présentaient pas le phénomène extraordinaire d'être vivipares, c'est-à-dire de produire dans des chenilles larves et à toute épreuve. Un jour, M. Nic. Wagner, naturaliste russe, trouva il y a quelques années à Kasan des petites larves du *miastor metraloas*, vivant dans le bois pourri, et ayant environ un demi-centimètre de long. Il observa qu'à l'intérieur du corps de ces larves se formèrent d'autres larves qui, après une croissance rapide, s'échappèrent de la mère en la mettant en lambeaux déchirant. Mais quelques jours après les mêmes larves contenaient aussi dans leurs flancs d'autres larves qui en produisirent d'autres. Les séries de générations larvaires se succédèrent pendant l'automne, l'hiver et le printemps suivant. Alors naquirent des larves plus petites, qui se métamorphosèrent en nymphes, et de celles-ci sortirent des adultes. Les femelles pondirent après accouplement des œufs très volumineux, d'où sortirent des larves vivipares.

* **MICHAL-LADICHÈRE** (François-Alexandre), magistrat et homme politique français, né à Saint-Geoire (Isère) en 1807. — Il est mort à Grenoble le 15 octobre 1884.

* **MICHEL** (Francisque-Xavier), archéologue français, né à Lyon le 18 février 1809. — Il est mort à Paris le 19 mai 1887.

* **MICHEL** (Eugène), homme politique français, né à Seyne (Basses-Alpes) le 23 juillet 1821. — Il est mort à Digne le 14 mars 1885. Il avait été élu au renouvellement triennal du Sénat, le 25 janvier 1885.

MICHEL (François-Fortuné-Fernand), littérateur français, plus connu sous le pseudonyme d'**Antony Réal**, né à Sollliès-Pont (Var) en 1821. Après avoir étudié le droit à Aix et à Paris, il se fixa à Lyon et collabora à plusieurs journaux auxquels il a fourni de nombreux romans, nouvelles et poésies. Il possède également quelque talent comme compositeur et a publié un certain nombre de chants dont il a composé la musique. Citons : *les Chants de la paix*, *le Chant de marche des francs-tireurs*, etc. Ses œuvres littéraires sont nombreuses; parmi les plus importantes il faut citer : *les Atomes*, poésies (1865, in-18); *les Francs-Routiers* (1865, in-18); *les Tablettes d'un forçat* (1866, in-18); *Dix-huit ans chez les sauvages* (1867, in-8°); *Ce qu'on trouve dans une bouteille de vin* (1867, in 8°); *le Drame des Taillades* (1867, in-18); *Histoire d'une représentation donnée dans le théâtre romain d'Orange* (1875, in-18); *Histoire du bâton depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (1876, in-18); *le Roman d'une religieuse* (1876, in-18); *les Bonnes Heures d'un romancier*; *Ce que femme doit faire* (1877, in-18), 145 mètres et 185 mètres. Le chenal de Liao-Ti-Chan, au nord du groupe, a une largeur de 41 kilom. Le détroit de Miao-Tao, au sud du groupe, est le plus fréquenté, mais le moins dangereux est le chenal de Tchang-Chan. Les habitants de cet archipel se montrent bienveillants à l'égard des étrangers. Un phare de 6e kilom. en mer, est érigé sur l'île de Houki.

MIAO-TZÉ, MIAO-TSÉ ou **MIAO-SENG**, peuple semi-indépendant du sud de la Chine, dispersé en tronçons ou tribus, que les Chinois ont longtemps désigné sous l'appellation de *Man-tzu* (Barbares du Sud). Ce peuple, mentionné par Confucius six siècles avant notre ère, occupait anciennement les plaines et les vallées du bassin méridional du Yang-Tsé-Kiang qui représentent les lacs Toung-Ting et Po-Yang. Plus petit, mais plus vigoureux que le Chinois, il se rattache à un autre type ethnologique, peut-être aux Siamois ou aux Mois de l'Annam. Son teint brun, point jaune, mais foncé, et ses yeux sont

de l'esplanade des Invalides, remonta le boulevard Saint-Germain en pillant des boulangeries. Un mandat d'amener fut lancé contre elle, et, elle comparut le 21 juin devant la cour d'assises de la Seine sous l'inculpation d'instigation au pillage de pain par bande et à force ouverte. Le jury rendit un verdict affirmatif; elle fut condamnée à six ans de réclusion et placée pendant dix ans sous la surveillance de la haute police. Elle fut internée à la maison centrale de Clermont, et astreinte au régime des condamnés politiques. Graciée en janvier 1886, elle ne sortit de sa prison que lorsqu'on l'eût menacée de l'en expulser, déclarant qu'elle n'admettait pas le système des grâces partielles. A peine en liberté, elle adressa à plusieurs journaux des lettres de protestation. « Nous sommes en plein Empire, écrivit-elle au « Radical ». Cette fois, le guet-apens a réussi; me voilà souffletée d'une grâce, et nous sommes onze sur soixante. Je n'accepte pas cette infamie. » Le 3 juin 1886, dans un meeting au Château-d'Eau, elle fit un discours dans lequel elle traitait les gouvernants d'assassins et conclut : « Tous ces gens-là, à l'eau! à l'eau! » Cette exhortation lui valut quatre mois de prison et 100 francs d'amende (12 août 1886). Occupée, en 1887, de travaux littéraires, elle cessa un moment de paraître aux réunions et meetings de son parti. Elle rompit le silence le 22 janvier 1888, au Havre, mais un individu nommé Lucas lui tira deux coups de revolver qui, heureusement, ne lui firent qu'une légère blessure à l'oreille. Ce Lucas, interné à la maison d'arrêt au Havre, lui écrivit le 23 pour la prier d'intercéder en sa faveur auprès de ses juges, ce qu'elle fit sans rancune, car ses amis et ses adversaires lui reconnaissent une profonde bonté jointe à des convictions d'une sincérité à toute épreuve. Interrogée sur le général Boulanger, elle répondit : « Pour nous autres révolutionnaires, Boulanger comme homme est une nullité, mais nous l'acceptons comme un moyen pour combattre et détruire le pernicieux système de gouvernement actuel. »

Depuis son retour d'Océanie, Mlle Louise Michel s'écrit plusieurs ouvrages. On lui doit des romans : *la Misère* (1881), avec Jean Guétré; *les Méprisées* (1882), avec le même; *la Fille du peuple* (1883), avec A. Grippa; *le Bâtard impérial* (1883), avec J. Winter; *Contes et Légendes* (1884); *Légendes et Chants de geste canaques* (1885), *les Microbes humains* (1886), le premier roman d'une « série rouge » qui doit comprendre six volumes et dont le second a paru sous le titre de *le Monde nouveau* (1888). Dans ce récit l'auteur prend dans la société actuelle les dégoûtés, les désespérés, les victimes des lois et de l'état social, elle les fait s'associer pour fonder dans le voisinage du pôle nord une colonie où ils vivront à l'abri de toute autorité, de tout esclavage moral ou matériel. En 1886, Mlle Louise Michel a publié le premier volume de ses *Mémoires*, où elle se montre ce qu'elle est en réalité, c'est-à-dire une nature romanesque, convaincue, enthousiaste du peuple jusqu'à la passion. Depuis, elle a fait paraître : *l'Ère nouvelle*, *Pensée dernière* (1887); *A travers la vie*, poésies (1888); *les Crimes de l'époque* (1888), nouvelles, etc. Enfin elle est l'auteur de deux drames : *Nava*, joué aux Bouffes-du-Nord le 29 avril 1882, et le *Coq rouge*, représenté au théâtre des Batignolles le 19 mai 1888.

MICHEL (Adolphe-Frédéric), littérateur et publiciste français, né à Lourmarin (Vaucluse) le 15 octobre 1839. Issu d'une famille protestante qui descendait des Vaudois de Provence, il fut destiné par ses parents à la carrière pastorale et fit ses études théologiques à la Faculté de Genève; il les acheva à la Faculté de Strasbourg, mais ne se sentit pas la vocation ecclésiastique et vint à Paris essayer des lettres en 1865. La lutte était alors engagée entre les protestants libéraux et les protestants orthodoxes, qui venaient de destituer M. Athanase Coquerel. Le parti vaincu avait fondé le « Protestant libéral », M. Adolphe Michel en devint un des principaux rédacteurs, et il y engagea de vives polémiques avec M. Guizot et ses adhérents. Il collaborait en même temps à l'« Avenir national », où l'avait fait entrer M. Taxile Delord; à la « Cloche », de Louis Ulbach, etc. Pendant le siège, engagé volontaire au 76e régiment de marche, il prit part aux batailles de Montretout et de Buzenval. Il entra, après la paix, à la rédaction du « Siècle », où il resta chargé de la critique littéraire et de la chronique parisienne. Il a publié : *les Rayonnements*, recueil de vers (1866, in-18); *Louvois et les protestants*, ouvrage qui a été couronné par la Société de l'histoire du protestantisme et qui a pour sujet les dragonnades, d'après des documents peu connus du ministère de la Guerre (1868, in-18); *le Siège de Paris* (1871, in-18); *les Missionnaires bottés*, roman historique (1872, in-18); *Histoire de la troisième République française* (1873, 2 vol., in-8°); *les Jésuites* (1879, in-18); *le Roman d'un vieux garçon* (1885, in-18); *le Mariage de Lucienne* (1887, in-18). M. Ad. Michel est, de plus, l'auteur d'un certain nombre de brochures de propagande républicaine : *l'Empire et l'opposition* (1873); *Ce qu'a coûté l'Empire* (1873); *le Gouvernement des curés* (1877); *Petite Histoire de la famille d'Orléans* (1885). Il a collaboré au « Grand Dictionnaire », où il a rédigé un certain nombre de biographies de protestants célèbres.

Michel-Ange étudiant l'anatomie, tableau de M. Antonin Mercié, exposé au Salon de 1885. Michel-Ange y est montré en train à la dissection très attentive d'un cadavre fraîchement écorché. Un scalpel en main, la tête inclinée sur la lividité de ce corps mort, Buonarroti prend des notes et des croquis circonstanciés pour quelques-uns de ses fameux dessins reproduits dans les ouvrages de Ludvig Choulant et Seroux d'Agincourt. Il a comme luminaire une torche plantée dans le ventre du cadavre, symbole vivant de la profanation de la mort, en flagrante opposition d'ailleurs avec le tempérament de Michel-Ange.

MICHELIN (Joseph-Henri), homme politique français, né à Paris le 3 mai 1847. Après avoir fait ses études de droit et pris le grade de docteur, il fut répétiteur de droit, et, en 1882, se présenta avec succès à l'élection municipale du quartier de la Folie-Méricourt; son mandat lui fut renouvelé le 4 mai 1884, et il devint président du conseil municipal en 1885. Il siégea sur les bancs du groupe autonomiste. Aux élections municipales qui eurent lieu cette même année, il fut élu au scrutin de ballottage député de la Seine, siégea à l'extrême gauche, demanda une enquête sur les affaires du Tonkin pour en terminer exactement les responsabilités et déposa une proposition tendant à mettre en accusation le cabinet Ferry. Cette proposition fut rejetée le 8 février 1886, comme celle qui avait été présentée à la fin de la précédente législature. Pendant la crise ministérielle qui suivit, au mois de décembre suivant, la chute du cabinet Freycinet, M. Michelin proposa la réunion immédiate du Congrès et le Versailles du Congrès qui reviserait la constitution; il renouvela cette proposition le 21 novembre 1887, mais sans succès, et il déclara alors qu'il se séparait de l'extrême gauche. M. Michelin veut la revision par une Assemblée uniquement investie du pouvoir constituant et dont le projet constitutionnel serait soumis à la ratification de la nation. M. Michelin se rallia en 1888 au général Boulanger, espérant arriver par l'agitation boulangiste à faire triompher ses idées revisionnistes; mais, l'attitude du général et de ses amis ne lui paraissant pas suffisamment nette, il résolut de soumettre à leur acceptation un programme radical. Lorsque le général s'enfuit à Bruxelles, M. Michelin publia dans le journal « l'Action », dont il est rédacteur en chef, une déclaration par laquelle il disait se retirer du comité boulangiste; mais en août 1889 il fit de nouveau adhésion au boulangisme.

* **MICHELINI DE SAINT-MARTIN** (le comte Jean-Baptiste), économiste et homme politique italien, né à Levallois (Piémont) en 1788. — Il est mort à Rome le 5 mai 1879. Depuis plusieurs années il était sénateur du royaume d'Italie.

MICHELIS (Frédéric), théologien et homme politique allemand, né à Münster (Westphalie) le 27 juillet 1815. Il fut ordonné prêtre en 1838, et devint professeur de philologie et d'histoire au séminaire de Paderborn en 1849, desservant à Albachten, près de Münster, en 1855, et professeur au lycée de Braunsberg en 1864. Député à la Chambre prussienne de 1866 à 1867, il vota avec le parti pangermaniste. Ayant refusé de reconnaître le dogme de l'infaillibilité du pape, il fut excommunié après le concile et passa au vieux-catholicisme. Depuis 1874, il est desservant de la paroisse de vieux-catholiques à Fribourg-en-Brisgau. Adversaire du darwinisme et du matérialisme, M. Michelis a publié, outre des articles dans la revue « Nature et Révélation » : *le Matérialisme et la foi du charbonnier*; *Exposition des deux premiers chapitres de la Genèse* (Munster, 1845); *Critique de la philosophie de Gunther* (Paderborn, 1854); *la Philosophie de Platon par rapport à la vérité révélée* (Munster, 1859-1869, 2 parties), essai de philosophie catholique basée sur la philosophie de Platon; *Philosophie de la conscience* (Bonn, 1877); *Kant avant et après* 1770; *Nature et révélation*; *les Recherches des sciences naturelles et l'Eglise*; *Hæckelogénie*; *Eglise ou parti?*; *Cinquante Mémoires sur la situation des affaires de l'Eglise contemporaine*; *l'Infaillibilité du pape dans la lumière de la vérité catholique*; *la Tentation du Christ et la tentation de l'Eglise*; etc.

MICHELIS DI RIENZI (Emile), publiciste français, né à Marseille le 23 octobre 1851. Il débuta dans le « Peuple », fondé par M. Etienne et inspiré par Gambetta. S'étant épris des idées socialistes, il devint en 1879 un des principaux collaborateurs du « Révolté » et de l'« Ere sociale ». Rédacteur en chef pour la partie littéraire de la « Vigie » de Marseille, il fut un des fondateurs, avec Clovis Hugues, Jean Lombard, etc., de *la Sève*, revue littéraire qui entreprit une brillante campagne en faveur de la décentralisation artistique. Il collabora, en outre,